

Rejet du PLFSS au Sénat

Santé / Social | Publié le jeudi 14 novembre 2013

Le Sénat a rejeté ce jeudi 14 novembre le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2014, au terme d'un débat qui a obligé le gouvernement à refuser toutes les modifications décidées par les sénateurs, qui avaient entièrement détricoté le texte. Pour éviter le même affront que lors du vote sur la réforme des retraites (unanimité contre un texte totalement réécrit), la ministre des Affaires sociales, Marisol Touraine, a demandé un "vote bloqué", c'est-à-dire un vote unique sur l'ensemble du projet du gouvernement renforcé uniquement par les amendements du rapporteur qui avaient été approuvés (parmi eux figuraient des amendements intéressant les collectivités, dont la sanctuarisation des crédits d'investissement de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie - voir ci-contre notre article du 8 novembre). En revanche, tous les amendements déposés et votés par les sénateurs pendant le débat ont été éliminés. Parmi ceux-ci figuraient des amendements de suppression déposés par les groupes UMP, UDI-UC, RDSE, CRC ou écologiste. Leur adoption avait entraîné la suppression de plusieurs articles, modifiant profondément la physionomie du texte. Le PLFSS a été rejeté par 189 voix contre, UMP, centriste, et CRC, 139 sénateurs socialistes ou écologistes votant pour. Ce vote négatif du Sénat n'est pas une surprise, le groupe CRC ayant annoncé avant l'examen du texte qu'"en l'état", il voterait contre. L'an dernier, les communistes avaient déjà voté contre le PLFSS.

Le PLFSS 2014 doit retourner le 25 novembre devant l'Assemblée nationale.

Le Sénat a rejeté jeudi le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2013 en votant contre son volet recettes.

La partie du texte portant sur les dépenses est par conséquent considérée comme rejetée également, comme l'ensemble du projet de loi.

Le texte a recueilli 139 votes favorables, les groupes PS et écologiste, et 189 défavorables, la droite UMP et centriste ainsi que le groupe CRC (communiste, républicain et citoyen). Le RDSE (à majorité PRG) s'est abstenu.

Le texte avait été profondément modifié au cours du débat, obligeant la ministre des Affaires sociales, Marisol Touraine, à demander à son issue un « vote bloqué », c'est-à-dire un vote sur le texte initial du gouvernement renforcé par les amendements du rapporteur qu'il a approuvés. En revanche, tous les amendements déposés et votés par les sénateurs ont été éliminés.

« Les sénateurs socialistes sont satisfaits de pouvoir voter pour le texte du gouvernement » alors qu'ils ne l'auraient pas fait pour un texte détricoté, a commenté en marge du débat Mme Touraine. « Chacun aura pu exprimer clairement ses convictions sur le texte », a-t-elle ajouté, en réponse aux critiques faites au recours au vote bloqué.

« Vous méprisez chaque individus ici »

« C'est méprisant pour le Sénat, pour les sénateurs, les administrateurs, les collaborateurs qui ont travaillé pendant des heures sur ce texte », avait en effet lancé Chantal Jouanno (UDI-UC). « Vous méprisez chaque individu ici » va-t-elle ajouté, en accusant le gouvernement « de ne pas vouloir renouveler ce qui avait été fait sur le texte retraites: 346 voix contre à 0 pour ».

Pour sa part, Dominique Watrin (CRC) a accusé le gouvernement de « saborder le débat » « pour sauver les apparences ». « Il ne s'agit là que d'un stratagème dont le but est d'éviter que le grand public ne comprenne ce qui se passe au Sénat: l'obstination du gouvernement à poursuivre une politique qui par bien des aspects ne rompt pas avec celle d'hier, le prive de la majorité de gauche ».

« Nous préférons que le Sénat s'exprime sur un texte cohérent. Or le texte qui est sorti du débat partait dans tous les sens », a estimé Aline Archimbaud (écologiste) pour expliquer le vote de son groupe.

« Le détricotage systématique du texte d'une part par le groupe CRC et d'autre part par le groupe UMP a abouti à ce rejet », a estimé le groupe PS, ajoutant que « ce vote négatif est incompréhensible alors qu'il s'agit là d'un budget de la Sécurité sociale responsable économiquement et protecteur socialement ».

Le Sénat a rejeté jeudi le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2014, au terme d'un débat qui a obligé le gouvernement à refuser...

Le Sénat a rejeté jeudi le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2014, au terme d'un débat qui a obligé le gouvernement à refuser toutes les modifications décidées par les sénateurs qui avaient entièrement détricoté le texte.

Pour éviter le même affront que lors du vote sur la réforme des retraites - unanimité contre un texte totalement réécrit - la ministre des Affaires sociales Marisol Touraine a demandé un "vote bloqué", c'est-à-dire un vote unique sur l'ensemble du projet du gouvernement renforcé uniquement par les amendements du rapporteur qui avaient été approuvés. En revanche, tous les amendements déposés et votés par les sénateurs pendant le débat ont été éliminés.

Parmi ceux-ci figuraient des amendements de suppression déposés par les groupes UMP, UDI-UC, RDSE (à majorité PRG), CRC (communiste, républicain et citoyen) ou écologiste. Leur adoption avait entraîné la suppression de plusieurs articles, modifiant profondément la physionomie du texte.

Le PFLSS a été rejeté par 189 voix contre, UMP, centriste, et CRC, 139 sénateurs socialistes ou écologistes votant pour.

"Vos amendements conduisent à un surcoût de plus de un milliard d'euros, alors que la volonté du gouvernement est de réduire les déficits, sans faire peser la charge sur les épaules des assurés sociaux", a souligné Mme Touraine.

"Les sénateurs socialistes sont satisfaits de pouvoir voter pour le texte du gouvernement" alors qu'ils ne l'auraient pas fait pour un texte détricoté, a-t-elle commenté. "Chacun aura pu exprimer clairement ses convictions sur le texte", a ajouté la ministre, en réponse aux critiques sur son recours au vote bloqué.

"Ce procédé est méprisant pour le Sénat, pour les sénateurs, les administrateurs, les collaborateurs qui ont travaillé pendant des heures", avait en effet lancé Chantal Jouanno (UDI-UC). Elle a accusé le gouvernement "de ne pas vouloir renouveler ce qui avait été fait sur le texte retraites: 346 voix contre, 0 pour".

"Sabordage"

"Vous sabordez le débat (...) pour sauver les apparences", a reproché Dominique Watrin (CRC). "Il ne s'agit là que d'un stratagème dont le but est d'éviter que le grand public ne comprenne ce qui se passe au Sénat: l'obstination du gouvernement à poursuivre une politique qui par bien des aspects ne rompt pas avec celle d'hier, le prive de la majorité de gauche".

"Au moment où notre pays est confronté à une vague de contestations sans précédent, à une côte de popularité du président de la République réduite à 15%, une telle attitude est pitoyable", a reproché Jean-Noël Cardoux (UMP).

"Le groupe écologiste préfère que le Sénat s'exprime sur un texte cohérent", a souligné Aline Archimbaud. "Celui qui ressort de nos débats allait dans tous les sens", a-t-elle poursuivi en justifiant le vote de son groupe. "Cela dit, les écologistes sont inquiets et déçus. À part le covoiturage, la plupart de nos amendements ont été rejetés", a-t-elle dit, estimant que "on ne peut contester la nocivité de l'huile de palme, des particules fines, émises par le diesel, qui coûte 10 à 20 milliards d'euros par an à la sécurité sociale".

Le vote négatif du Sénat n'est pas une surprise, le groupe CRC ayant annoncé avant l'examen du texte qu'"en l'état", il voterait contre. Le gouvernement, qui n'a pas de majorité au Sénat, a besoin de toutes les voix de gauche pour y faire passer ses textes: PS, RDSE, écologistes et CRC.

L'an dernier, le jugeant insuffisamment à gauche, les communistes, qui contrairement aux écologistes n'ont aucun ministre au gouvernement, avaient déjà voté contre le PLFSS. Ils avaient fait la même chose pour le Projet de loi de finances (PLF) 2013.

Le PLFSS 2014 doit retourner le 25 novembre devant l'Assemblée nationale,

Le Sénat rejette le budget de la Sécurité sociale pour 2014

Source : Reuters

14/11/2013 à 15:10 / Mis à jour le 14/11/2013 à 15:38

[Ajouter un commentaire](#)

[inShare](#)

0

Le Sénat a rejeté jeudi en première lecture, par 189 voix contre 139, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2014. /Photo d'archives/REUTERS/Srdjan Zivulovic

Le Sénat a rejeté jeudi en première lecture, par 189 voix contre 139, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2014.

Le Sénat, où la gauche dispose d'une majorité de quelques voix, a rejeté la partie recettes du PLFSS ce qui a entraîné le rejet de l'ensemble du projet de budget.

Seuls les groupes PS et écologiste ont voté pour. Le groupe Front de gauche a voté contre, de même que l'opposition UMP et UDI (centriste). Les radicaux de gauche se sont abstenus.

Le PLFSS avait été "détricoté" par l'opposition et le Front de gauche mais la ministre des Affaires sociales, Marisol Touraine, avait demandé à la haute assemblée de se prononcer par un vote bloqué, une procédure permettant de soumettre un texte ne comportant que les amendements acceptés par le gouvernement.

Les députés avaient adopté ce PLFSS le 29 octobre.

Une commission mixte paritaire (CMP) Assemblée-Sénat devrait être prochainement convoquée afin de tenter de mettre au point un texte commun aux deux assemblées.

Elle a peu de chance d'aboutir. Aussi, les députés procéderont-ils le 25 novembre à une nouvelle lecture de ce PLFSS avant que le Sénat ne le rejette à nouveau.

L'Assemblée nationale, qui constitutionnellement a le dernier mot, procédera le 2 décembre à la lecture définitive du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2014.

Emile Picy, édité par Gilles Trequesser